



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –  
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –  
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 26 JUIN 2017  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-67

**OBJET : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nogent-sur-Marne : Approbation d'une délibération de principe engageant la procédure de mise en modification**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>55</b>
Représentés	<b>13</b>
Absents	<b>22</b>

Votants	<b>68</b>
Abstention	<b>2</b>
Suffrages exprimés	<b>66</b>
Pour	<b>66</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Sophie AMAR, Jean-Philippe BEGAT, Jacques-Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Christian CAMBON, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Michèle CHARBONNEL, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Pascale TRIMBACH, Jacqueline VISCARDI

**Représentés :**

Thierry BARNOYER représenté par Catherine PRIMEVERT, Patrick BEAUDOUIN représenté par Pascale TRIMBACH, Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Agnès CARPENTIER représentée par Henri PETTENI, Nicole CERCLEY représentée par René GAILLARD, Florence CROCHETON représentée par Marc MEDINA, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Dominique LE BIDEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Mary France PARRAIN représentée par Michèle CHARBONNEL, Jean-Jacques PASTERNAK représenté par Chantal CANALES, Alain PAVIE représenté par Pierre CARTIGNY, Yoann RISPAL représenté par Jean-Pierre SPILBAUER

**Absents :**

Dominique ADENOT, Caroline ADOMO, Clémence AVOGNON ZONON, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Chrysis CAPORAL, Sylvie CHARDIN, François COCQ, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Jean-Jacques GUIGNARD, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Régis PIO, Christine RYNINE, Virginie TOLLARD, Sylvie TRICOT-DEVERT, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI, Gérard LAMBERT

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20170707-D17-67-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2017  
Date de réception préfecture : 07/07/2017

## CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

### SEANCE DU 26 juin 2017

**OBJET** : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nogent-sur-Marne : Approbation d'une délibération de principe engageant la procédure de mise en modification

#### **LE CONSEIL DE TERRITOIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de l'Urbanisme, notamment son article L.153-37 à 39,

**VU** le Plan local d'Urbanisme de la commune de Nogent-sur-Marne en vigueur, approuvé le 20 janvier 2014,

**VU** la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Nogent-sur-Marne approuvée le 28 octobre 2014,

**VU** la modification du PLU de la commune de Nogent-sur-Marne approuvée le 11 juillet 2016 par le Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois,

**Vu** la délibération du conseil municipal de Nogent-sur-Marne n° 17/77 en date du 6 juin 2017 sollicitant l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois pour engager la modification du PLU communal,

**CONSIDERANT** que le territoire de la commune de Nogent-sur-Marne est en perpétuel mouvement et qu'il convient que le PLU reflète cette évolution,

**CONSIDERANT** l'étude actuellement en cours lancée en partenariat avec l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme),

**CONSIDERANT** la réflexion menée sur les conséquences de la loi ALUR et de la loi NOTRe sur l'évolution des tissus urbains en regard de leur caractère patrimonial, des qualités du grand paysage et des architectures et de l'aspect environnemental,

**CONSIDERANT** la certitude que cette réflexion mènera à une nouvelle modification du document d'urbanisme de Nogent-sur-Marne, notamment sur l'ajustage du découpage des zones et sur la meilleure préservation des cœurs d'îlots,

**CONSIDERANT** la volonté du Président d'engager dès aujourd'hui le principe d'une mise en modification du PLU,

**CONSIDERANT** la volonté d'associer le Conseil Municipal de la commune de Nogent-sur-Marne de la ville et le Conseil de territoire à cet engagement,

Après avis favorable de la Commission Urbanisme, aménagement, politique de la ville, action sociale et politique de l'habitat en date du 7 juin 2017,

#### **DELIBERE :**

**APPROUVE** le principe d'engagement d'une nouvelle procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Nogent-sur-Marne.

**S'ENGAGE** à démarrer le travail préparatoire à la procédure de modification du PLU de la commune de Nogent-sur-Marne.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,

  
Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20170707-D17-67-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2017  
Date de réception préfecture : 07/07/2017